

<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article187>



Les Archives du Calvados gratuites

- Actualité du Cercle -



Date de mise en ligne : samedi 6 février 2016

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

Dans son discours de rentrée le président du Conseil Départemental du Calvados a annoncé qu'il rendait l'accès aux archives de ce département gratuit. Il entérine une situation de fait car, depuis juin dernier, le site des AD14 affiche que, suite à un incident, les paiements ne sont plus gérés.

C'est donc le dernier bastion de résistance à la gratuité d'accès aux archives qui tombe !